

Salouel, le 26 mai 2011



**Compte-rendu
du Bureau extraordinaire délibératif
du mardi 24 mai 2011**

La réunion débute à 18h 15 - quart d'heure picard oblige - et est ouverte par Bernard GUEANT, Secrétaire, accompagné des deux autres membres bénévoles du Bureau : Valérie HENROTE, Présidente et Laurent DOUAY, Trésorier.

Sont présent également Valérie BOURCE et Nathalie MARIE, qui avaient été convoquées.

Bernard a officialisé les départs de Laurent DOUAY qui quitte notre résidence et notre commune et de Valérie HENROTE qui souhaite abandonner son poste mais restera membre actif de notre association.

Suite à un appel à candidatures, 2 membres adhérents proposent de remplacer Laurent et Valérie au Bureau de l'Association et leur bonne volonté est très bien accueillie. En l'absence d'autres volontaires et à l'unanimité des votes, Valérie BOURCE est élue Présidente et Nathalie MARIE est élue Trésorière. Bravo à elles deux et bienvenue au Bureau.

Laurent fait un point financier et quitus lui est donné à l'unanimité des membres présents pour la bonne tenue des comptes. Il a remis en notre présence l'ensemble des documents comptables à la nouvelle trésorière et un rendez-vous doit être pris rapidement avec l'Agence de la Société Générale de Salouel pour un changement de signature. Laurent aidera au maximum Nathalie dans ses débuts et nous savons pouvoir compter sur lui.

L'assemblée remercie Laurent et Valérie pour leur travail et leur présence.

Bernard a expliqué qu'en raison de ces changements, l'occasion se présentait aussi de changer partiellement les statuts de notre association, notamment en prévision d'une éventuelle accession à la propriété de certains résidents d'entre-nous. Il a parlé d'objectifs tant revendicatifs que conviviaux et il est vite apparu que cette association répond toujours à une forte demande et nous nous en félicitons.

Après délibération, l'association change de dénomination :

Ce sera à l'avenir « L'association de la Résidence d'Amargue »

L'adresse de son siège sera dorénavant celle du Secrétaire, ce qui paraît logique à tous, soit : Pavillon n° 5

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président :
Valérie BOURCE

Secrétaire :
GUEANT Bernard

Trésorier :
Nathalie MARIE

Point Adhésions

Rappel de l'Article 6 de nos statuts « Une cotisation annuelle doit être acquittée par les adhérents. Son montant est fixé par le conseil d'administration à la somme de 15, 00 euros ; Son coût pourra être révisé en fonction de l'augmentation du coût de la vie, à la demande du Conseil d'Administration. Une seule adhésion sera demandée par foyer ». Nous décidons de laisser en l'état cette donnée financière.

Par ailleurs, les anciens résidents qui le souhaitent peuvent être membres d'honneur de l'association.

Laurent précise que les adhésions couvriront toujours les frais de routage de nos courriers (timbres et recommandés), les frais de modification de nos statuts au Journal Officiel de la République Française (selon la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901) le reste s'il y a, servant éventuellement à enrichir la cagnotte de la prochaine manifestation festive.

Bernard rappelle que notre association dispose d'une adresse électronique sur laquelle tout le monde peut écrire et nous contacter, y compris les services extérieurs (il s'engage à continuer de répondre dans les meilleurs délais), d'un site Internet « fermé » réservé exclusivement aux membres adhérents qui est géré et modéré par Bernard. Ce site doit toujours être un lien supplémentaire et privilégié entre nous pour tout ce qui concerne notre vie quotidienne au sein de cette résidence.

Par ailleurs, une vitrine de notre association, un vrai site internet est désormais ouvert (mais en travaux pour le moment) et géré également par Bernard. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Bernard propose d'informer la SIP de ces changements dans nos statuts et va prendre l'attache du Responsable de l'Agence Grand Amiens de la Société Immobilière Picarde Place d'Aguesseau à Amiens pour demander un entretien avant les congés d'été pour les thèmes suivants :

Le dossier de l'accession à la propriété qui est resté sans véritable réponse depuis la tenue du conseil d'administration de la SIP le 1^{er} octobre 2009 et l'avis favorable rendu par le conseil municipal de notre commune le mercredi 3 février 2010

Mais nous ne sommes pas restés inactifs et nous avons bien des éléments à exposer.

Les demandes ponctuelles de travaux : il n'est pas rare que des résidants se voient refuser des interventions alors que nos logements vieillissent et que beaucoup demandent des travaux, petits ou conséquents. Nous sommes à ce jour toujours locataires de nos logements, et c'est donc la SIP qui doit prendre en charge les réparations liées à la vétusté de certains équipements.

Le problème du ramassage des ordures ménagères dont nous tenons évidemment à discuter.

La réunion se termine à 20h 15 et chacun rejoint son foyer.

Le Secrétaire



Bernard GUEANT

ASSOCIATION DE LA RESIDENCE D'AMARGUE

(DRDJS n° 0802017827 – Encart n° 1215 au JO du 18 août 2007)

Siège au n° 5 - 31 bis rue Robert Desnos 80480 SALOUEL - mail : residencedamargue@yahoo.fr

Site internet : [http:// ResidencedAmargue.bernard-g.com/](http://ResidencedAmargue.bernard-g.com/)